

Florence Villoing (Université Paris-8/SFL) et Maxime Deglas (Université Paris 8)

La suffixation en –é en créole guadeloupéen : une règle de formation de verbes dénominatifs?

Exposé GRGC, 10 juin 2013

Nous nous intéresserons aux procédés de formation des verbes dénominatifs en créole guadeloupéen, en étudiant plus précisément les paires nom/verbe non héritées du français du type (1).

(1) bwann ‘mouvement’ / bwanné ‘bouger’

chiktay ‘miettes’ / chiktayé ‘émietter’

fak ‘bêche’ / faké ‘bêcher’

graj ‘râpe’ / grajé ‘râper’

Nous montrerons qu’en dépit des apparences (ajout d’un supposé suffixe -é au N, changement catégoriel), la reconnaissance d’une règle dérivationnelle de suffixation en –é est sujette à discussion (relations sémantiques en désaccord avec l’orientation catégorielle, statut flexionnel du –é...). Nous chercherons, en l’occurrence, à évaluer le poids des paires issues du lexique hérité (2) et le rôle de l’analogie dans la création de cette règle morphologique en créole.

(2) anons ‘annonce’ / anonsé ‘annoncer’

karès ‘caresse’ / karésé ‘caresser’

bròs ‘brosse’ / brosé ‘brosser’

savon ‘savon’ / savoné ‘savonner’